## École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon

## Déclaration de politique Erasmus+ : la stratégie de l'Ensba Lyon 2021-2027

1. L'Ensba Lyon est un établissement d'enseignement supérieur artistique public agréé par le ministère de la Culture et engagé de longue date dans une stratégie internationale qui l'identifie comme force vive du renforcement de l'attractivité, du rayonnement, de la visibilité et de l'influence de Lyon sur une scène artistique mondialisée. La perspective centrale de notre école est de favoriser la transversalité des savoirs et le partage d'expériences avec une communauté d'acteurs culturels impliqués, de générations différentes et de nationalités différentes, de sorte á consolider l'ensemble des formations de nos artistes-auteurs en devenir, et de leur apporter ainsi les conditions d'une meilleure insertion professionnelle.

C'est dans ce cadre que s'inscrit cette demande de renouvellement d'adhésion à la charte ECHE comme les différents partenariats internationaux existants avec la Casa Velázquez en Espagne, les croisements de la jeune Création Internationale de nos élèves diplômés avec des artistes internationaux lors de la Biennale de Lyon, nos participations au FISAD 2019 (Turin), à Africa 20-21, à la Summer School de Pristina (Kosovo), les expositions de nos post-diplômes à la Fondation Sandretto Re Rebaudengo (Turin) dont la présidente est membre de notre Conseil d'administration en tant que personnalité qualifiée, ou bien encore nos participations au LAXART, au festival Playground à Louvain, mais aussi à Ars Electronica (Autriche), etc.

- 2. Compte tenu de cet objectif primordial d'internationalisation pour la professionnalisation de nos étudiants, la stratégie de l'établissement dans le cadre d'Erasmus + est de maintenir son haut degré d'exigence quant au choix de ses partenaires, au bénéfice des étudiants ou des personnels en mobilité, afin de garantir la pérennité de sa reconnaissance à l'international. Cette reconnaissance se manifeste non seulement au niveau des accords contractualisés avec des établissements académiques, mais encore au niveau des nombreux partenariats engagés à l'international ou avec des partenaires se confrontant également régulièrement à cette échelle.
- 3. Pour assurer le maintien de l'école dans cette perspective, une veille sur le choix des partenaires en particulier quant aux mobilités entrantes ou sortantes tant des étudiants que du personnel, est réalisée avec l'engagement des enseignants et des instances de l'école (Conseil scientifique). Ils sont associés afin de s'assurer que nos orientations pédagogiques soient bien croisées avec celles d'un niveau d'exigence équivalent, lors du renouvellement d'accords bilatéraux ou lors de la contractualisation de nouveaux accords par exemple lorsque la sollicitation émane notamment d'un établissement non partenaire.
- 4. Les critères primordiaux de sélection de nos partenaires demeurent ainsi pour les échanges en présentiel :
- la qualité de l'établissement dans les domaines de l'art, du design graphique ou du design d'espace ;
- la pertinence du pays ou de la région de destination au regard de la stratégie internationale de l'école et de ses projets ;
- la notoriété professionnelle du maître de stage ou tuteur pour les mobilités stage.
- 5. A ces critères de qualité d'éducation (en art, design graphique ou design d'espace) et de notoriété des tuteurs de stages s'ajoute la pertinence géographique des destinations ou actions d'internationalisation à l'étranger par rapport à une stratégie pro-active dans une volonté d' interculturalité.

Plusieurs priorités géographiques s'affirment ici, définies par :

- la recherche de couverture de zones peu ou pas couvertes mais qui peuvent ouvrir à une plus grande diversité culturelle des échanges sur une scène de l'art mondialisée (Europe de l'Est, du Nord, Amérique du Sud, Asie, Afrique);
- une volonté d'optimisation des partenariats existants, de leur consolidation mais aussi la création de ceux qui présentent un intérêt artistique et pédagogique majeur (écoles allemandes par exemple cf. point 6 ; collaborations de notre unité de recherche ACTH avec les Balkans et la Summer School de Pristina ; l'Afrique de l'Ouest- voir point 7 par exemple ou le Canada) ;
- et naturellement, parmi ces priorités, une exploitation privilégiée des cadres et axes de partenariats extra-établissements (municipaux, régionaux, nationaux) avec les villes partenaires de nos tutelles :
- ✓ Ville de Lyon (en UE : Barcelone, Turin, Göteborg, Leipzig, Francfort, Birmingham, Lodz/ hors UE : Montréal, Philadelphie, Yokohama, Hô Chi Min Ville, Canton).

- ✓ réseaux du Grand Lyon (Cités et Gouvernements Locaux Unis, EUROCITÉS le réseau des grandes villes européennes, LUCIIe réseau international des villes lumières, OVPM le réseau des villes du patrimoine mondial et Délice le réseau des villes gourmandes ou de ses « Ambassadeurs Only Lyon » qui couvre Sâo Paulo, Sydney, Moscou, Boston, Montréal, Bruxelles, Londres, Pékin, Canton, Hong Kong et depuis 2019 Tokyo et New-York)
- ✓ la Région Auvergne-Rhône-Alpes (en UE : Bade-Wurtemberg, Catalogne, Lombardie) ou hors UE (États-Unis, Québec, Brésil, Argentine).
- ✓ Ou encore l'Eurorégion Alpes Méditerranée (Liqurie, Piémont, Vallée d'Aoste).
- 6- Cette politique internationale s'appuie ainsi sur le maintien et le renforcement d'actions à domicile destinées à favoriser la mobilité à l'étranger :
- la pérennisation de l'usage de la langue anglaise au sein de l'établissement avec un volume conséquent d'heures en anglais pour les étudiants, en formation pour les personnels, et en interventions d'invités anglophones pour les workshops, résidences et conférences ainsi qu'au moment des bilans de fin de semestre.
- le développement de la mobilité au-delà des seuls semestres 7 et 8 de l'année 4 puisqu'elle constitue une part importante de la professionnalisation en particulier pour ce qui est des stages à l'étranger, séminaires, workshops ou voyages d'étude, de sorte que la mobilité s'affirme comme essentielle à l'étudiant comme à l'artiste-professeur.
- Mobilité également des personnels (enseignants, chercheurs) notamment ceux engagés dans des partenariats de coopération européenne et internationale sur la base de projets mis en œuvre dans le cadre du programme (modules croisés concernant des groupes d'étudiants de deux établissements et qui comportent des temps de travail en commun sous forme de workshops, séminaires avec une dimension de restitution ou valorisation sous la forme d'expositions ou d'éditions).
- Ces échanges de méthodes et d'expertises apportent une plus-value incontestable en termes d'acquis pédagogiques, de rayonnement et de consolidation des liens existants en particulier en ce qui nous concerne avec les écoles allemandes (Karlsruhe, Brême, Leipzig par exemple, qui ont conduit aussi à la présence de l'Ensba aux rencontres franco-allemandes des écoles d'art de l'Institut Français de Berlin en juillet 2019).
- 7- Cette politique s'ouvre aussi, avec l'arrivée d'une nouvelle direction et la mise en œuvre d'un nouveau projet d'établissement, à de nouvelles actions liées en particulier au partenariat de l'établissement avec plusieurs acteurs affirmant l'Ensba comme un « Campus Art » favorisant les transversalités et l'ouverture sur le monde pour une meilleure compréhension interculturelle. C'est le cas des partenariats initiant une politique volontariste d'éducation par-delà les frontières avec des programmes ou des projets en commun portés localement d'une part avec les Subs, de l'autre avec le CNSMD, l'ENSATT et la CinéFabrique.
- 7. a : L'Ensba affiche en effet depuis l'arrivée d'une nouvelle direction en 2019 la réaffirmation de sa position particulière sur le site lyonnais des Subsistances, qui lui confère une identité forte et construit avec son voisinage direct un nouvel art de vivre,
- Les Subs et l'Ensba partagent sur ce site le fait d'être un lieu vivant d'expériences artistiques susceptibles d'offrir des résidences sur mesure qui contribuent à faire exploser non seulement les frontières entre arts visuels et spectacle vivant, scène et salle, intérieur et extérieur, savant et populaire, mais aussi entre rici et Tailleurs, ouvrant cette scène sur la ville et sur le monde pour favoriser dans cette relation partenariale à la fois la révélation de talents régionaux et la consécration de figures internationales lors de rendez-vous ou de restitutions événementielles à l'issue de résidences. Comme l'Ensba, les Subs mettent à l'honneur les valeurs d'hospitalité, de diversité et d'innovation.
- 7. b : L'Ensba Lyon s'est également engagée avec les Subs sur la création de résidences partagées avec la Cité internationale des Arts, pour des résidences « sur mesure ». Il s'agit de donner la possibilité à des résidents de la Cité internationale des Arts de venir à Lyon, à l'École ou aux Subs, pour des workshops, spectacles, et expositions ; d'inviter également des étudiants de l'Ensba Lyon à participer à des workshops à la Cité internationale des Arts (par exemple dans le cadre des événements d'Africa 2020-21).
- 7. c: L'Ensba Lyon profite également sur son site de son vis-à-vis de l'autre côté de la Saône avec le CNSMD, Conservatoire national Supérieur de musique et danse de Lyon, également membre associé de la ComUE Université de Lyon comme l'Ensba. Cette situation locale privilégiée est là encore source d'actions transversales et de mobilités à travers un Consortium de mobilités dans l'enseignement supérieur (KA 108-61F905FF) créé en commun avec l'ENSATT et qu'il s'agira, dans les années qui viennent, de renforcer.
- Le CNSMD, sous tutelle du ministère de la Culture, est déjà membre de deux réseaux internationaux relatifs à son secteur (Association européenne des Conservatoires et GLOMUS) et a l'expérience de la création de deux masters internationaux (Création musicale CoPeCo et Composition pour l'image InMICS) soutenus par le programme Europe Creative. Il est surtout à l'initiative de résidences transculturelles entre le Danemark, le Mali et Lyon incluant musique et danse et qui a fait l'objet d'une demande KA107 avec l'Ensba en 2019 (session 1) ouvrant sur des mobilités pour les étudiants de Lyon et Bamako et au projet commun Africa 2020-21 (KA107-113732D6).
- L'ENSATT, École-Théâtre Française sous tutelle de l'enseignement supérieur et de la recherche, couvre quant à elle les différents corps de métiers de son champ disciplinaire et a apporté au Consortium des liens forts et structurants avec le Bénin, le Burkina Faso ainsi qu'une connaissance du pilotage de MIC (dont elle est personnellement partenaire avec la Serbie, le Liban ou le Bénin).

7. d : Ce renouveau des liens CNSMD/ENSATT/ENSBA LYON s'est déjà traduit par la création d'une formation transversale commune dite « Post- diplôme RCA » (Recherche et création artistique) qui unit les trois écoles à la CinéFabrique (École Nationale Supérieure du Cinéma et Multimédia) depuis 2019-2020. Avec la création de ce post-diplôme inter écoles, il s'agit encore de favoriser la porosité croissante des champs de la création enseignés dans les quatre écoles : art et design, musique et danse, théâtre et arts de la scène, cinéma et de valoriser le site des Subsistances, comme un atout majeur

à co-construire, plate-forme inédite et singulière pour affirmer la vitalité d'un « campus ART » qui crée les conditions d'un nouvel « Art de Vivre » et d'hospitalité, un lieu des transversalités en tant que lieu de formation artistique et de dialogues croisés entre les artistes invités dans l'école, pour l'école, et les artistes en résidence aux Subs ou les étudiantes et les chercheurs de l'ENSATT, du CNSMD et de CinéFabrique avec ceux présents à l'Ensba.

- 8. L'impact escompté de cette transversalité de savoirs et de ce partage d'expériences sur le site des Subsistances avec une communauté d'acteurs de champs et de nationalités différentes est la consolidation de l'ensemble de nos formations mais aussi d'apporter à notre échelle les conditions d'une modernisation de l'enseignement artistique européen relevant du supérieur pour augmenter la qualification et les potentiels de créativité de nos étudiants et de nos chercheurs dans une Europe en crise et une économie de la connaissance qu'il va falloir réinventer par-delà les frontières.
- 9. Plus que jamais, l'Europe aura en effet besoin de favoriser les échanges tout en les imaginant de manière novatrice et sans doute de manière hybride (en virtuel/en présentiel). Ainsi, si la poursuite de cursus chez des partenaires internationaux garantissant un niveau de qualification complémentaire ou supérieur au nôtre est nécessaire, nous allons devoir dans le même temps réinventer des modèles et formes d'enseignement qui, tout en maintenant la confrontation nécessaire à l'international, nous permette d'oeuvrer à de nouvelles stratégies. C'est le choix des partenaires et des modèles ou des efforts d'ouverture qu'ils mettront eux-mêmes en œuvre qui permettra de recréer rapidement une qualité de mobilité et de coopération transantionale (quitte à en faire un nouveau critère voir point 4). Développer de nouveaux espaces de partages et de dialogues qui donnent substance et vitalité à la création émergente ou accordent une place centrale à la recherche et l'innovation ne manquera pas d'impacter notre propre modèle et les conditions dans lesquelles seront menées ces expérimentations d'internationalisation ou d'interculturalisation virtuelles avant d'être réelles. Elles devront s'ajouter aux opportunités existantes, exigeant du même coup d'en améliorer à la fois la gouvernance et le financement.
- 10. L'énoncé de la stratégie 2020-2027 de l'établissement ne saurait être complet sans la mention des efforts d'inclusion déjà engagés mais encore à renforcer à l'Ensba dans les années qui viennent ainsi que les actions menées s'agissant:

- des discriminations - déjà entamées avec la charte des discriminations ou le programme Culture et Diversité;

- du développement durable - qui ont conduit à Lyon à la création de la première « Récupérathèque » et à essaimer le modèle à travers une Fédération des Récupérathèques en écoles d'art ;

- comme de la promotion d'une citoyenneté européenne active.

Ce respect des principes prioritaires d'Erasmus\*, également partagés par le réseau des Écoles d'art en France (ANdÉA) auquel contribue très largement l'Ensba depuis de longues années, devra être mis en lien avec les efforts d'une mobilité mixte (cf. point 9) et d'une promotion accrue de la mobilité digitale et de ses nouveaux outils (Erasmus Without Paper et Carte européenne étudiante) au sein de l'établissement.

cole nationale supérieure des beaux-arts de Lyon

8 bis quai Saint-Vincent 69001 Lyon — France

T +33 (0)4 72 00 11 71 F +33 (0)4 72 00 11 70